

PROGRAMME DE FORMATION POUR LE PASSAGE DU PERMIS A2 EN A

Cette formation est réalisée sous la présence constante et effective de l'enseignant titulaire de l'autorisation d'enseigner la conduite des motocyclettes.

Elle s'inscrit dans une démarche post-permis et a pour objectifs notamment :

- D'amener à la compréhension d'apports théoriques essentiels à la pratique sécuritaire de la conduite d'une motocyclette d'une puissance supérieure à 35KW ;
- De comprendre l'utilité de maîtriser les savoir-faire et techniques simples ;
- De travailler notamment sur le processus, **Détection-Analyse-Décision-Action**.

SEQUENCE 1 : Théorie (2 Heures)

Présentation, explications et échanges sur les thèmes suivants : accidentalité, détectabilité, vitesse, conduite et produits psycho actifs.

Les élèves sont amenés à s'exprimer sur leurs pratiques et expériences de la conduite moto en tenant compte du type de permis obtenu, de l'année d'obtention du permis, du nombre de kilométrage parcouru par an, du type de moto utilisée et surtout leurs attentes à l'égard de ce stage.

Accidentalité, vitesse, détectabilité :

Présentation, par l'enseignant, des statistiques globales de l'accidentalité routière et de celles spécifiques à la conduite des motos.

Sensibilisation aux risques spécifiques à la conduite des motos et aux quatre principaux cas d'accidents impliquant les motos.

Explication et échanges sur les comportements par rapport au phénomène vitesse :

- Vitesse et perception visuelle
- Vitesse et trajectoire : regard, freinage, maintien de l'allure et accélération ;
- Vitesse et conséquence sur l'équilibre, la force centrifuge, le freinage, l'adhérence.

Explications et échanges sur l'expérimentation relative à la circulation inter-files des motos et sur les règles encadrant cette pratique.

Explications sur les raisons du caractère indispensable du port des équipements et protection pour la sécurité et sur les conséquences, pour l'intégrité physique du motard, de l'absence d'équipement ou d'un équipement inadapté en cas d'accident et /ou de chute.

Conduite et produits psycho actifs :

Statistiques : lien entre produits psycho actifs (alcool, drogues et médicaments) et accidentalité routière.

Explications et échanges sur les effets psychologiques et physiologiques des produits psycho actifs dans le cadre de la conduite.

Les sanctions.

SEQUENCE 2 : Maniabilité Hors circulation (2 heures)

(Durant cette séquence chaque élève doit disposer d'une moto)

L'objectif de cette séquence n'est pas de reproduire les exercices exigés lors de la formation en vue de l'obtention du permis de conduire de la catégorie A2.

Il s'agit s'adapter à un nouveau véhicule (puissance accrue, poids, réactions modifiées à l'accélération et au freinage) et surtout de démontrer la nécessité d'anticiper et d'adapter son comportement pour éviter la gestion de situations dangereuses. La réalisation des exercices est laissée au choix du formateur, à partir des thématiques listées ci-dessous ; ces exercices peuvent être réalisés avec un passager.

Explications et travail sur les situations de changements de direction à droite et à gauche :

- Mouvements et positionnements du regard ;
- Mouvements et positionnements de la tête et du corps ;
- Comprendre l'utilité du slalom au regard de la réalité des situations rencontrées en circulation et réalisation d'exercices.

Explications et travail sur le freinage :

- Utilisation du frein avant et du frein arrière, de façon dissociée ;
- Utilisation du frein avant et du frein arrière, de façon concomitante ;
- Explications sur le transfert des masses ;
- Comment s'arrêter et repartir en courbe.

Explications et travail sur les techniques d'inclinaison de la machine : travail du guidon, des pieds et des genoux.

SEQUENCES 3 : Circulation et clôture de la formation (durée 3heures)

(Pour cette séquence une seule moto est utilisée)

Circulation :

L'objectif de cette séquence est de réaliser un audit de la conduite du ou des élèves, principalement axé sur **la perception, l'analyse, la prise de décision et l'action.**

- La séquence de circulation s'effectue avec un maximum de quatre élèves ;
- Dans le véhicule suiveur pren(nent) place l'enseignant, installé au poste de conduite, en liaison radio avec l'élève conducteur de la moto ainsi que, le cas échéant, au maximum trois autres élèves en situation d'écoute pédagogique ;
- Chaque élève effectue 30 mns au minimum de conduite, à l'issue desquelles 10 mns sont consacrées au bilan de sa prestation. L'élève peut pratiquer la circulation inter-files dans les départements autorisés et si les conditions de sécurité et la situation d'apprentissage le permettent.

Ce bilan comprend :

- Le ressenti de l'élève sur sa prestation ;
- Dans le cas d'une formation collective, un échange avec les autres élèves sur ce qu'ils ont perçu de la prestation ;
- Un bilan de cette prestation, réalisé par l'enseignant de la conduite, selon toute méthode à sa convenance, accompagné d'explications et de conseils en lien avec la conduite de motos d'une puissance supérieure à 35KW.

Clôture de la formation (20minutes), échanges et bilan de la journée de formation.

MODALITES DE FORMATION

Durée : 7 heures

Rythme : 1 jour

Public concerné : Toute personne titulaire du permis A2 depuis au moins 2 ans.

Matériel requis : 1 Moto d'une puissance de plus de 35KW
Cônes, piquets, matériel radio, casque, gants.

Moyens pédagogiques : Véhicule adapté à cette formation, zone de circulation (piste) adaptée.

Méthodes pédagogiques : Magistrale, interrogative, démonstrative, guidage.

Formateurs : Titulaire du BEPECASER mention 2 roues

Validation : Délivrance à l'issue de cette formation d'une attestation.

Suivi et évaluation de l'action : Fiche d'évaluation et satisfaction du stagiaire.